

GUÉNANGE VIE POLITIQUE

Guénange : on file droit vers le budget

Comment faire bien avec peu ? C'est le casse-tête qui préoccupe les élus locaux. L'année 2017 devrait être dans le prolongement de 2016, avec priorité donnée à la réhabilitation du quartier République.

- VU 35 FOIS
- LE 03/03/2017 À 05:00



Jean-Pierre La Vaullée. Photo

Julio PELAEZ **Photo HD**

Les élus ont débattu des orientations budgétaires de l'année à venir, lors du dernier conseil municipal. Le maire s'est lancé le premier, en faisant un point sur le contexte budgétaire général.

Il a insisté sur la baisse des dotations de l'Etat, « qui sont passées de 2,5 M€ à 1,9 M€ alors que les dépenses incompressibles n'ont cessé d'augmenter ». Jean-Pierre La Vaullée s'est ensuite arrêté sur la dette communale : elle correspond à 492 € par habitant « mais une grande partie est refacturée aux utilisateurs des infrastructures financées par la commune : gendarmerie et centre équestre ». Si la commune a fait une pause dans les investissements, la réhabilitation du quartier République « reste une priorité ».

L'opposition a demandé des précisions notamment sur la dotation globale de fonctionnement qui baisse, sur l'évolution des différentes taxes. Concernant les subventions aux associations, l'opposition a clairement fait savoir qu'elle était contre toute nouvelle baisse d'attribution. Si tel ne devait pas être le cas, pourquoi ne pas « arrêter de financer des associations non guénangeoises », ont suggéré les élus.

Concernant les investissements programmés (quartier République, logements de la gendarmerie, centre social) une discussion s'est engagée sur le déplacement d'un hangar, propriété de la commune, du cœur de ville jusqu'à un endroit à définir. Coût de l'opération : environ 250 000€. Une somme que l'opposition juge « inadmissible, surtout dans la situation financière actuelle ». Pour le maire en revanche, l'opération est « fondamentale » car ledit hangar « bloque les projets d'extension de la ville ».

En final, le compte administratif présente un déficit de fonctionnement de 110 935 € sur 6 662 406 € de recettes et un excédent de 878 468 € en investissement sur une prévision de 2 414 027 €.

Patrimoine en vente

Vingt-trois appartements du patrimoine rue Sainte-Scholastique sont vendus à des particuliers. Les acheteurs acceptent diverses obligations, dont celle de réaliser des travaux d'isolation sous 36 mois. Les loyers resteront stables (évolution suivant indice et travaux réalisés). En cas de non-respect, pénalités et retour à la Ville est prévu.

République toujours

Un partenaire privé, qui avait accepté un échange de terrain (au sud de l'allée des Coquelicots) avec la commune, est revenu sur sa décision. Il veut bien céder le foncier mais contre monnaie sonnante et trébuchante. Le conseil a voté la transaction (165 000€) mais sans l'approbation de l'opposition.

Toujours dans ce quartier, l'installation de 8 caméras de vidéo surveillance coordonnées à un centre de supervision urbain a été actée.